

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la mairesse, tenue le 3 mars 2022, à 18 h par vidéoconférence jusqu'à nouvel ordre par mesure de prudence dû la Covid-19, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

La Mairesse, Madame Kimberly Meyer

Madame la conseillère Barbara McDonald

Messieurs les conseillers :

Monsieur Peter Richardson

Monsieur Éric Lessard

Monsieur Philippe Couture

Étaient absents : Messieurs Christian de Varennes et Jean Cloutier

La secrétaire-trésorière Stephanie Carriere est présente.

**Ouverture de la séance, constatation du quorum et mot d'ouverture de la mairesse de la municipalité à 18 h;**

- 1. Résolution 2022-03-30 - Adoption de l'ordre du jour;**
  - 1. Adoption de l'ordre du jour;**
  - 2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;**
  - 3. Comité Consultatif en Urbanisme :**
    - C.C.U 2022-02-11 - Demande no. DPCOL220001 – Demande de permis de construction pour une construction neuve, matricule 1523-85-8390-0-000-0000, lot 5 011 254 du cadastre du Québec;**
  - 4. Période d'intervention des membres du conseil;**
  - 5. Deuxième période de questions;**
  - 6. Clôture et levée de la séance.**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Eric Lessard

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**1. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.**

**2. Comité consultatif en urbanisme :**

**Résolution 2022-03-31 - Demande no. DPCOL220001 – Demande de permis de construction pour une construction neuve, matricule 1523-85-8390-0-000-0000, lot 5 011 254 du cadastre du Québec.**

**CONSIDÉRANT** le dépôt d'une demande de permis de construction pour une construction neuve et des plans de construction signés produits;

**CONSIDÉRANT** l'examen de cette demande par les membres du Comité consultatif en urbanisme selon tous les objectifs et les critères établis au règlement sur les PIIA;

**CONSIDÉRANT** les informations supplémentaires fournies par le propriétaire sur l'emplacement et l'usage de l'héliport à la demande de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que les arbres abattus ne le seront qu'à des fins de construction et que le couvert forestier existant est préservé;

**CONSIDÉRANT** la position approximative d'un sentier à laisser défricher pour l'accès au lac sur le projet d'implantation et la confirmation du propriétaire que cet accès sera renaturalisé;

**CONSIDÉRANT** la confirmation du propriétaire à l'effet que les dispositifs d'éclairage extérieurs seront munis de capuchons noirs afin de bloquer la lumière qui émane vers le ciel afin de respecter notre réglementation sur l'éclairage extérieur (pollution lumineuse);

**CONSIDÉRANT** que les membres du C.C.U estiment que la proposition architecturale semble correspondre aux critères du PIIA;

**CONSIDÉRANT** que les perspectives visuelles produites semblent indiquer que l'impact visuel du bâtiment est minimisé;

**CONSIDÉRANT** les informations supplémentaires fournies par le propriétaire en réponse aux suggestions effectuées par les membres du CCU lors de la rencontre du 31 janvier 2022 dans le cadre de la présente demande;

**CONSIDÉRANT** la confirmation du propriétaire sur le plan d'implantation du nombre et de l'emplacement exact projeté des panneaux solaires à installer sur la toiture (8) du bâtiment ainsi que ceux à installer sur un poteau sur le terrain (8);

**CONSIDÉRANT** la confirmation du propriétaire concernant l'emplacement projeté des deux réservoirs de 1500 litres de propane sur le plan d'implantation;

**CONSIDÉRANT** la proposition du propriétaire d'utiliser la teinte 56072 Fusain de la marque Vicwest pour le revêtement de toiture du bâtiment;

**CONSIDÉRANT** l'examen de la demande par l'inspectrice municipale;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du CCU;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Madame la conseillère Barbara McDonald

**ET RÉSOLU** :

**D'APPROUVER** les plans et documents fournis le 2021-01-05 par Conception Mario Adornetto et le propriétaire concernant la demande de permis de construction no. DPCOL220001 pour une construction neuve, matricule 1523-85-8390-0-000-0000, lot 5 011 254 du cadastre du Québec à la suite des informations supplémentaires fournies par le requérant en réponse aux suggestions effectuées par les membres du CCU lors de la rencontre du 31 janvier 2022 dans le cadre de cette demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Période d'intervention des membres du conseil :**

**4. Période de questions –**

**5. Résolution 2022-03-32 - Clôture et levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur le conseiller Philippe Couture.

**ET RÉSOLU :**

Que la séance soit levée à 18 h 28. .

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Madame Kimberly Meyer  
*Mairesse*

---

Madame Stephanie Carriere  
*Secrétaire-trésorière*